

Rapport d'activités 2018 du CAF

Bienne, le 20 juin 2019

Le Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne (CAF) a publié son rapport d'activités 2018. Une année marquée par le début de la quatrième législature (2018-2022), de nouveaux horizons régionaux avec l'extension de son périmètre d'action et des actions menées afin de préserver un espace bilingue unique en Suisse.

Dans son avant-propos, Pierrette Berger-Hirschi, présidente du CAF, rappelle les enjeux qui incombent à notre société, défis écologiques, mais aussi défis visant à préserver les cultures minoritaires. Interrogeant les manières possibles d'atteindre les buts fixés dans ces domaines, elle insiste sur l'importance de privilégier les voies de dialogue et les voies respectueuses de la démocratie. Il est primordial aujourd'hui de continuer à s'engager inlassablement pour les sujets qui nous tiennent à cœur. En tant que médiateur, facilitateur et interlocuteur politique, le CAF œuvre à maintenir un espace bilingue au sein duquel les communautés se rencontrent et sont respectées. Il s'agit d'assurer ainsi l'avenir des francophones du canton de Berne, l'avenir du bilinguisme et de placer l'arrondissement administratif de Biel/Bienne comme région charnière entre le Jura bernois et le reste du canton, entre la Suisse romande et la Suisse alémanique.

Objectifs 2018 largement atteints

Les objectifs 2018 que s'était fixés le CAF sont largement, voire totalement atteints dans des domaines importants tels que l'organisation des élections 2018 en lien avec l'extension de son périmètre d'action afin de garantir une voix aux 30 000 francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne, le soutien aux places d'apprentissage ou encore le renforcement du bilinguisme cantonal.

D'autres objectifs ont dû être mis en suspens ou nécessiteront un suivi attentif durant les années à venir. La négociation avec la Confédération concernant la signalisation bilingue sur l'autoroute A5 n'a pas abouti. Il s'agit en 2019 de reconstruire cet espace de dialogue et de renforcer les soutiens aux démarches entreprises par la Ville de Bienne, le Forum du bilinguisme et le CAF afin que ce tronçon d'autoroute soit un signe visible de cet espace bilingue unique en Suisse. Les résultats des recours liés à la votation sur l'appartenance cantonale de Moutier ont également induit la mise en suspens des discussions et des travaux prévus dans la réorganisation de l'Administration décentralisée. Finalement, le projet de création de places d'accueil d'urgence destinées aux enfants et adolescents annoncées pour le début de l'année 2018 est bloqué au niveau cantonal.

Un travail inlassable pour soutenir les acteurs culturels et renforcer les droits des francophones de la région

En 2018, le CAF s'est prononcé sur plus de 160 dossiers de subventions culturelles, préavisant ainsi un montant total de 875 680 francs pour les acteurs culturels de la région. Parmi ces dossiers, 16 concernaient des subventions croisées avec le CJB. De plus, les membres du CAF ont pris part à près de 40 événements et ont analysé 26 consultations cantonales.

Année 2018 – année du renouveau

Le CAF a vécu en 2018 de nombreux changements. L'élargissement de son périmètre d'action est devenu effectif le 1^{er} juin 2018, impliquant la révision des règlements internes du Conseil. La nouvelle législature 2018-2022 a vu aussi 18 membres – au lieu de 15 - siéger au sein du CAF, dont 5 qui représentent les 17 communes germanophones de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne. Finalement, un changement a été opéré à la tête du secrétariat général puisque

Mme Stéphanie Bailat a succédé à M. David Gaffino qui a pris ses fonctions en tant que vice-chancelier du canton de Berne.

Des collaborations riches et inévitables

La réalisation des objectifs 2018 du CAF est le reflet d'intenses collaborations que le CAF entretient avec d'importants partenaires tels que le Conseil du Jura bernois, le Forum du bilinguisme, les communes et les associations de communes, la Préfecture de Bienne, les autorités cantonales ainsi que de nombreux professionnels actifs sur le terrain. Le CAF s'emploie chaque année à maintenir et développer ce réseau.

Note aux rédactions :

Tous les documents publics du CAF (communiqués de presse, rapports d'activités, prises de position, objectifs) sont disponibles sur le site : www.caf-bienne.ch.

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :

- *Mme Pierrette Berger-Hirschi, présidente du CAF, 079 287 47 15*
- *M. Pierre Ogi, vice-président du CAF, 079 328 59 61*
- *Mme Stéphanie Bailat, secrétaire générale du CAF, 031 633 75 55 ou 079 784 93 92.*